



Des inégalités dès le début de carrière entre les femmes et les hommes : l'impact des filières d'études

Dès l'entrée dans la vie active et professionnelle, les inégalités entre femmes et hommes apparaissent, avant même que les contraintes familiales et l'effet « carrière » n'aient pu jouer. Ainsi en Occitanie, les femmes de moins de 30 ans non diplômées de l'enseignement supérieur sont bien moins nombreuses que leurs homologues masculins à exercer un emploi en 2013.

Le diplôme post-bac permet de gommer presque intégralement ces inégalités en matière d'accès à l'emploi, mais les jeunes femmes occupent alors moins souvent des postes de cadres.

Ces inégalités professionnelles s'expliquent en grande partie par les filières de formation choisies, souvent moins porteuses sur le marché du travail pour les jeunes femmes. Celles-ci s'orientent moins dans les filières sélectives et compétitives, alors même qu'elles réussissent mieux aux examens.

Depuis les années 2000, les choix d'orientation encore souvent très genrés se rééquilibrent un peu dans certaines filières, à l'exception notamment des formations universitaires scientifiques.

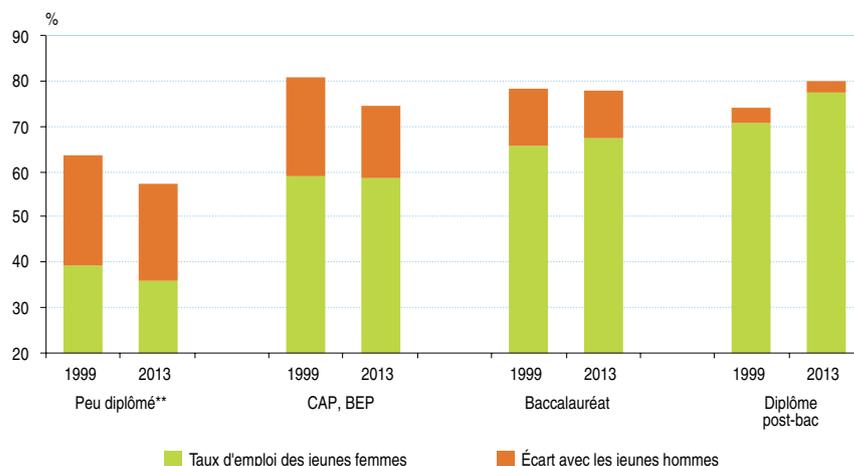
Martine Tornero, Insee

L'égalité entre les femmes et les hommes repose sur un principe constitutionnel qui constitue aussi un enjeu économique et social. Depuis le début des années 2000, plusieurs lois visent à inscrire cette égalité dans la vie éducative, professionnelle, économique et sociale. En particulier, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes aborde le sujet des inégalités dans toutes ses dimensions. Si des progrès ont été réalisés depuis les 15 dernières années, des inégalités persistent entre les sexes, en particulier en matière d'insertion et de parcours professionnels.

En Occitanie comme en France métropolitaine, les inégalités professionnelles entre femmes et hommes apparaissent dès le début de la vie active, au moment de l'entrée sur le marché du travail et dans les premières années de vie professionnelle, avant même l'apparition des contraintes familiales et l'impact du cycle de vie.

1 Le diplôme post-bac, meilleur passeport professionnel pour les jeunes femmes

Taux d'emploi des femmes de 25 à 29 ans* et écarts entre les sexes en 1999 et 2013 en Occitanie (en %)



* Part des femmes de 25 à 29 ans occupant un emploi parmi les femmes de cette tranche d'âge

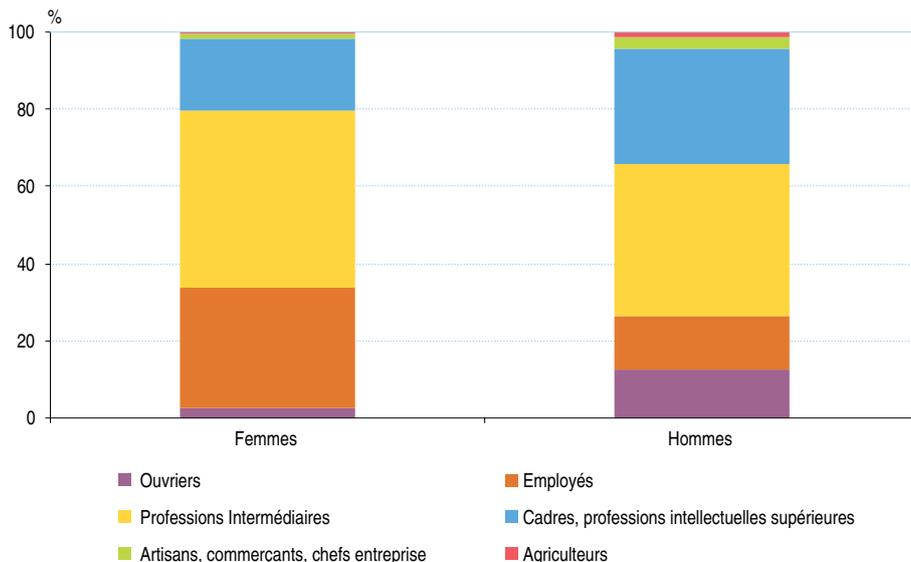
** Personne sans diplôme ou titulaire au mieux du brevet des collèges ou équivalent

Lecture : en 2013, 58 % des femmes et 74 % des hommes titulaires d'un CAP ou d'un BEP occupent un emploi, soit un écart de 16 points.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, exploitation principale

2 Moins de postes de cadres pour les jeunes femmes

Répartition des jeunes diplômés du supérieur en emploi selon le sexe et selon la catégorie socioprofessionnelle en Occitanie en 2013 (en %)



Champ : population de 15 à 29 ans diplômée du supérieur
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation principale

Insertion professionnelle : les jeunes femmes peu diplômées paient le prix fort

Si l'insertion professionnelle reste difficile pour l'ensemble des jeunes peu diplômés (sans diplôme ou titulaires au mieux du brevet des collèges ou équivalent), les jeunes femmes s'en sortent beaucoup moins bien que les hommes. Elles restent davantage en marge du monde professionnel : en Occitanie, en 2013, 35 % des femmes de 25 à 29 ans peu diplômées ne travaillent pas et ne sont pas à la recherche d'un emploi, soit 20 points de plus que les hommes ayant le même profil. Seulement 36 % d'entre elles occupent un emploi, soit 21 points de moins que leurs homologues masculins (figure 1).

Les jeunes femmes titulaires d'un CAP ou d'un BEP occupent plus souvent un emploi que les peu diplômées (58 % soit + 22 points), mais l'écart avec les hommes reste néanmoins élevé (- 16 points).

Parmi les bacheliers, le taux d'emploi des jeunes femmes est plus élevé (67 %) et l'écart avec les hommes se resserre (- 11 points).

L'obtention d'un diplôme supérieur au baccalauréat permet de gommer presque intégralement ces inégalités en matière d'accès à l'emploi : 77 % des jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont un emploi, soit seulement 2 points de moins que les hommes. Depuis 1999, l'importance du diplôme ne fait que se renforcer, en particulier pour les femmes. Entre 1999 et 2013, l'insertion professionnelle des jeunes femmes peu diplômées se dégrade, un peu moins cependant que celle de leurs homologues masculins : en 2013, elles sont davantage inactives, alors que les jeunes hommes sont plus souvent en recherche d'emploi.

Pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, le taux d'emploi des jeunes femmes se maintient depuis 1999, celles-ci travaillant davantage dans les services, secteur moins touché par la

crise économique et financière de 2008-2009. À l'inverse, le taux d'emploi des hommes se dégrade fortement, l'industrie ayant été plus impactée. L'écart entre les sexes se réduit ainsi nettement.

Le taux d'emploi des jeunes femmes diplômées du supérieur progresse significativement entre 1999 et 2013, l'écart avec les hommes se réduisant légèrement.

Des diplômes moins bien valorisés pour les femmes

En début de carrière, même si les contraintes familiales ne sont pas encore prégnantes, les jeunes femmes diplômées du supérieur occupent bien moins souvent des postes de cadres que les hommes de même profil. En Occitanie, 19 % d'entre elles sont cadres en 2013, soit 11 points de moins que les hommes, un écart identique à celui observé pour la France métropolitaine. Elles exercent en revanche plus souvent

une profession intermédiaire (46 % contre 40 % d'hommes) ou sont plus fréquemment employées (31 % contre 14 %) (figure 2).

Depuis 1999, la part des jeunes femmes occupant des postes de cadres s'est fortement accrue dans la région (+ 4 points en 2013 par rapport à 1999) tout comme celle des jeunes hommes (figure 3). Durant cette période, le nombre de jeunes cadres augmente fortement, surtout parmi les ingénieurs et les cadres techniques d'entreprise, des postes plutôt masculins. Ainsi, l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes cadres se creuse légèrement, toujours au détriment des femmes.

Des choix d'orientation très sexués, défavorables aux filles

Si le devenir professionnel des jeunes est très lié à leur niveau de diplôme, il dépend aussi beaucoup des filières de formation et des spécialités choisies. Filles comme garçons continuent d'emprunter des cursus encore très genrés. Les jeunes filles peinent à sortir des schémas sociétaux et à se positionner sur des parcours plus prometteurs en termes d'avenir professionnel.

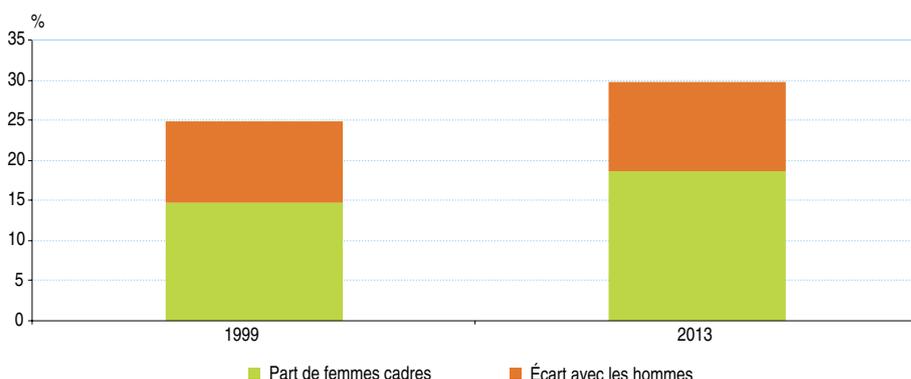
Lorsque les filles entrent dans un cycle professionnel court, elles sont relativement peu nombreuses en apprentissage (1 fille pour 3 garçons) et s'orientent majoritairement vers les services, domaines moins valorisés et parfois saturés sur le marché du travail. A contrario, les garçons privilégient les spécialités techniques ou de production.

Dans la région comme au niveau national, les filles dévoilent leurs appétences pour les matières littéraires ou économiques et sociales dès le choix de la série du baccalauréat : en Occitanie, les filières L (Littéraire) et ES (Économique et social) comptent respectivement 79 % et 61 % de filles. À l'inverse, elles sont minoritaires (47 %) dans la série S (Scientifique).

Au niveau de l'enseignement supérieur, les filles sont peu nombreuses à intégrer les filières plus sélectives et reconnues comme les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et

3 Essor du nombre de cadres, profitant davantage aux hommes

Part de femmes occupant un poste de cadre parmi les jeunes femmes diplômées du supérieur et écart avec les hommes de même profil en 1999 et 2013 en Occitanie (en %)



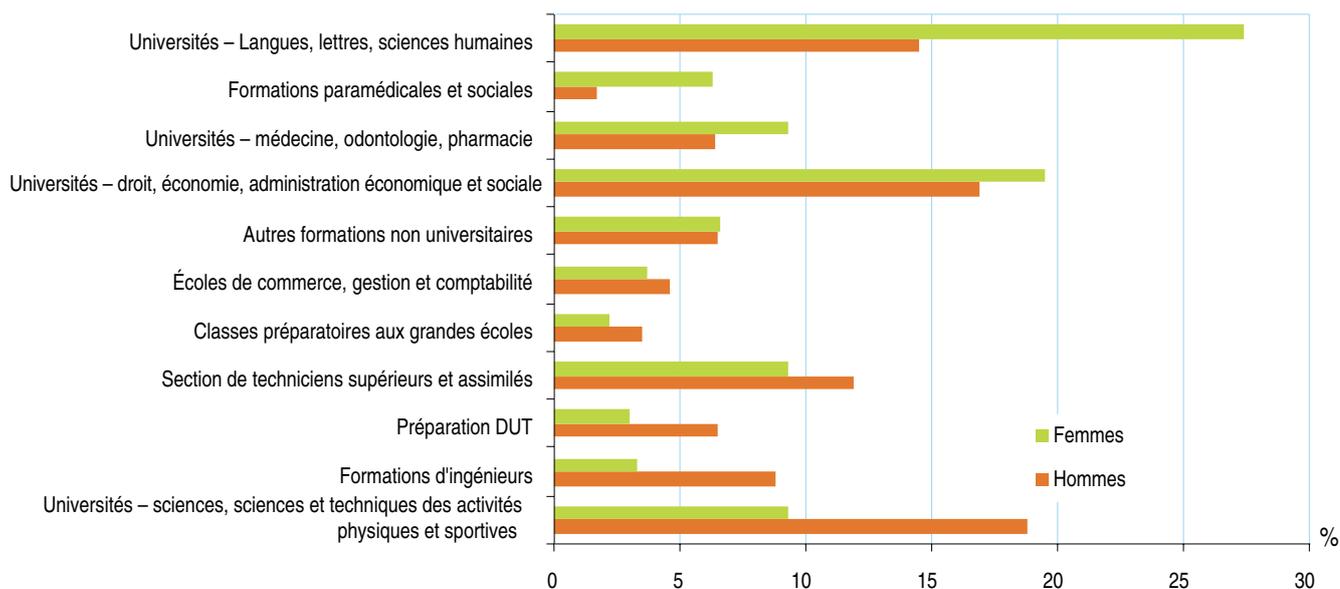
Lecture : en 2013, la proportion de jeunes femmes cadres parmi les diplômées du supérieur atteint 19 % ; celle de leurs homologues masculins 30 %, soit un écart de 11 points en défaveur des femmes.

Champ : population des 15 à 29 ans diplômée du supérieur

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, exploitations principales

4 Lettres ou sciences à l'université, des voies très sexuées

Répartition* des étudiants en formation post-bac par sexe selon la filière en Occitanie en 2013 (en %)



* Répartition ordonnée selon les écarts entre les femmes et les hommes
Lecture : en 2013 en Occitanie, 27 % des étudiantes sont à l'université dans la filière Langues, lettres, sciences humaines.
Sources : Insee, MESR-DGESIP-DGRI, SIES, MEN-MESR-DEPP 2013

les écoles d'ingénieurs, qui débouchent le plus souvent vers des emplois à haut niveau de responsabilités et plus rémunérateurs. Ce n'est pourtant pas faute d'être mobiles géographiquement, les filles étant légèrement plus nombreuses que les garçons à quitter l'Occitanie pour poursuivre leurs études dans une autre région (11 % des bachelières sur l'année scolaire 2013-2014 contre 10 % des bacheliers). En 2013, dans la région comme en France métropolitaine, sur 10 étudiants inscrits en CPGE ou en écoles d'ingénieurs, 4 seulement sont des filles. Lorsqu'elles font le choix d'une CPGE, les choix de filières sont très différents de ceux de leurs homologues masculins. D'après une étude du Ministère de l'Éducation nationale¹,

en France métropolitaine, les filles représentent près des trois quarts des effectifs des CGPE en lettres, un peu plus de la moitié en économie et moins d'un tiers dans la filière scientifique.

Les caractéristiques scolaires (série et mention au baccalauréat) et sociales de l'étudiant ainsi que celles du lycée d'origine influent fortement sur les choix d'orientation². L'influence culturelle pèse aussi sur ces choix. Sur l'académie de Toulouse en 2014, à caractéristiques identiques, la probabilité pour une fille de postuler en CPGE ou en école d'ingénieurs est plus faible que pour un garçon. A contrario, les filles ont plus de chance de rentrer à l'université.

En Occitanie, 60 % des étudiants à l'université sont des étudiantes. Elles y poursuivent un peu moins longtemps leurs études que les garçons, puisqu'en doctorat elles ne représentent plus que la moitié des effectifs étudiants. Les filières qu'elles choisissent sont aussi moins variées que celles des garçons, ce qui les conduit à des gammes de métiers plus restreintes, avec des débuts de carrière plus difficiles (figure 4).

Les filles plébiscitent les spécialités traditionnellement féminines, comme les lettres ou le droit à l'université ainsi que les formations paramédicales et sociales. Ces cursus débouchent parfois sur des segments saturés du marché du travail ou conduisent à des perspectives professionnelles moins favorables. A contrario, les garçons se tournent davantage vers des cursus scientifiques et techniques, plus porteurs sur le marché de l'emploi.

Pendant, depuis les années 2000, le comportement des filles évolue en matière

de choix d'orientation. En Occitanie, à l'université, elles se dirigent moins souvent dans les filières littéraires (27 % des étudiantes en 2013, soit 5 points de moins qu'en 2000) et scientifiques (9 % des étudiantes, soit - 2 points), au profit de la médecine, du droit, de l'économie et de l'administration économique et sociale (+ 2 points pour chacune de ces filières). Elles privilégient aussi davantage les écoles de commerce (+ 2 points) et dans une moindre mesure les formations d'ingénieurs (+ 0,5 point) tandis que leur part reste stable dans les CGPE.

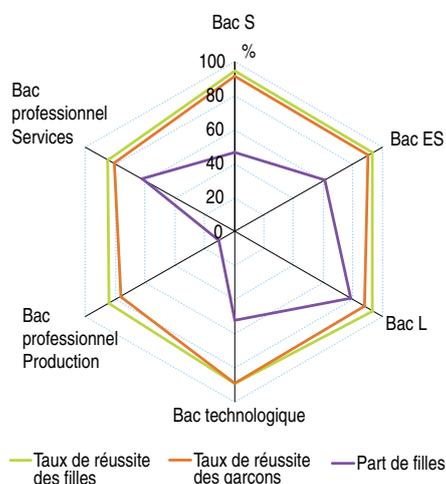
Et pourtant, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires

Fortes de leur réussite scolaire au collège, les filles sont plus nombreuses à faire le choix d'études longues. En fin de troisième, elles s'orientent davantage en seconde générale ou technologique. En Occitanie, 67 % des filles font ce choix en 2013, soit 11 points de plus que les garçons, comportements semblables à ceux observés au niveau France métropolitaine. Le taux de réussite au baccalauréat met aussi en lumière les performances féminines aux examens. En 2013, 91 % des filles inscrites à l'examen le décrochent en Occitanie, soit 5 points de plus que les garçons. Les filles ont de meilleurs résultats que les garçons pour toutes les séries du baccalauréat (figure 5).

Côté diplômes du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons à exceller. En Occitanie, 24 % des filles de moins de 25 ans ayant terminé leurs études sont titulaires d'un diplôme post-bac en 2013, soit 7 points de plus que les garçons. Entre 25 et 34 ans, près de la moitié d'entre elles (48 %) sont diplômées de l'enseignement supérieur, soit 11 points de plus. ■

5 Les filles, championnes au bac toutes catégories

Taux de réussite au baccalauréat par sexe et part de filles selon la série pour l'année scolaire 2012-2013 en Occitanie (en %)



Sources : Insee, MEN-DEPP 2013

¹ « Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles en 2016-2017 », Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Note flash n° 22, décembre 2016
² « Académie de Toulouse : l'orientation post-bac largement influencée par la famille et le lycée », Insee Analyses Occitanie n° 22, mai 2016.

Dès le début de carrière, de fortes inégalités de revenus entre hommes et femmes

En Occitanie, les jeunes femmes de 18 à 29 ans salariées, travaillant dans la sphère privée ou semi-publique, ont un revenu annuel moyen de 11 700 euros en 2013 contre 14 600 euros pour leurs homologues masculins, soit 20 % de moins (figure 6). L'écart est moindre pour cette tranche d'âge que tous âges confondus (-27 %), les écarts entre femmes et hommes s'accroissant avec l'âge. L'écart de revenu en défaveur des femmes est le plus élevé pour les ouvriers non qualifiés (-28 %).

6 Parmi les jeunes, de forts écarts de salaires horaires nets pour les professions intermédiaires

Rémunérations et temps partiel des femmes salariées de 18 à 29 ans et écarts avec les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en Occitanie en 2013

	Revenu annuel net moyen des femmes*		Femmes à temps partiel		Salaire horaire net moyen des femmes	
	Montant (en euros)	Écart avec les hommes (en %)	Part (en %)	Écart avec les hommes (en points)	Montant (en euros)	Écart avec les hommes (en %)
Cadres**	22 417	- 11,2	15,9	7,4	15,2	- 6,4
Professions intermédiaires	14 987	- 21,2	24,4	10,7	11,3	- 12,3
Employés	10 403	- 6,6	39,5	18,2	9,8	- 3,9
Ouvriers qualifiés	11 951	- 21,1	25,7	16,2	10,4	- 3,7
Ouvriers non qualifiés	8 174	- 27,9	37,6	22,1	9,3	- 8,6
Ensemble	11 651	- 20,4	32,2	18,3	10,4	- 8,4

* y compris indemnités chômage

** y compris professions intellectuelles supérieures

Champ : salariées de la sphère privée et semi-publique

Sources : Insee, DADS 2013, recensement de la population 2013, exploitation principale

Les écarts de revenus s'expliquent en partie par le travail à temps partiel. Ainsi 32 % des femmes de 18 à 29 ans exercent leur activité à temps partiel en Occitanie en 2013, contre seulement 14 % des hommes. Cette proportion est semblable à celle observée pour l'ensemble des femmes en emploi, tous âges confondus. Le temps partiel, permettant de concilier contraintes familiales et professionnelles, est plus souvent assumé par les femmes, particulièrement pour les ouvrières, qualifiées ou non, et les employées. Les postes d'employés sont plus souvent assortis d'un temps partiel subi (caissières de supermarché par exemple). Les personnes qui exercent ces métiers fondent aussi une famille plus tôt et sont de ce fait confrontées plus précocement aux contraintes de conciliation de la vie familiale et professionnelle. En Occitanie, près de 4 jeunes femmes sur 10 travaillant comme employées sont à temps partiel, soit environ 2 fois plus que leurs homologues masculins, ces inégalités de temps travaillé s'accroissant avec le cycle de vie.

Si le temps partiel explique une grande partie des inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes en début de carrière, ce n'est pas le seul facteur. En effet, indépendamment du temps travaillé, les salaires horaires diffèrent entre femmes et hommes. Les jeunes femmes gagnent en moyenne 10,4 euros nets de l'heure contre 11,4 pour les hommes de mêmes âges, soit 8,5 % de moins. Sur l'ensemble des salariés, tous âges confondus, l'écart est plus marqué (-18 %). La répartition femmes-hommes dans les secteurs d'activité explique en partie ces inégalités de salaire horaire entre les sexes. Les jeunes femmes travaillent plus souvent dans les services, dans des secteurs d'activité moins rémunérateurs et occupent moins souvent que les hommes des postes qualifiés.

Les inégalités de salaire horaire sont les plus fortes parmi les professions intermédiaires où les jeunes femmes gagnent en moyenne 11,3 euros de l'heure nets en début de carrière contre 12,8 pour les hommes, soit 12 % de moins (-13 % tous âges confondus).

Ces inégalités salariales sont moindres pour les jeunes cadres, avec un salaire horaire de 15,2 euros nets pour les femmes et de 16,2 pour les hommes (-6 %). Mais l'écart s'accroît nettement pour les cadres au cours de leur vie professionnelle, pour atteindre -19 % tous âges confondus et devenir le plus élevé de toutes les catégories socioprofessionnelles. L'effet « carrière », conséquent pour les cadres et favorisant les hommes, explique en partie ce phénomène.

Champ de l'étude

Cette étude porte sur la comparaison entre les choix d'orientation de formation faits par les femmes et les hommes et leur insertion professionnelle respective en début de vie active. Le champ de l'étude concerne donc la population des jeunes de 15 à 29 ans : 15 ans étant l'âge légal minimum pour commencer à travailler (apprentissage), 29 ans celui où la grande majorité des personnes ont terminé leurs études et sont entrées dans la vie professionnelle.

Les seuils d'âge sont variables selon les sujets étudiés. Pour le taux d'emploi, la tranche d'âge choisie se limite ainsi aux 25 à 29 ans. Pour analyser l'effet du diplôme sur l'insertion professionnelle, sont exclus les 15 à 25 ans, une grande partie d'entre eux étant encore en études. Pour l'analyse des choix d'orientation dans les différentes filières, les effectifs sont connus à partir des données du rectorat (effectifs inscrits), et donc sans tenir compte de l'âge, celui-ci étant variable selon le niveau des études poursuivies, avant ou post-bac.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

• « Les inégalités professionnelles entre les sexes peinent à se réduire »,
Insee Analyses Occitanie n° 20, avril 2016

